



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 133<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

## 22<sup>ème</sup> RÉUNION DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Genève, 17 et 20 octobre 2015

Réunion des femmes parlementaires  
Ordre du jour

FEM/22/A.1-Rev.1  
15 octobre 2015

### I. EMPLOI DU TEMPS ET MODALITÉS DES DÉBATS

La 22<sup>ème</sup> Réunion des femmes parlementaires se tiendra dans les locaux du CIGG et comptera deux séances. La première, qui aura lieu le samedi 17 octobre, de 14 h.30 à 18 heures, sera consacrée aux moyens d'assurer l'intégration de la dimension de genre dans les travaux de la 133<sup>ème</sup> Assemblée.

La seconde séance se déroulera le mardi 20 octobre, de 11 h.30 à 13 heures et comprendra un débat sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ainsi que sur l'examen de l'application de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. D'autres questions courantes seront également traitées en liaison avec le fonctionnement de la Réunion des femmes parlementaires. La Réunion accueillera en outre un débat paritaire en lien avec le prochain Rapport parlementaire mondial sur le thème "Contrôle parlementaire et volonté politique", le même jour à 9 h.30.

La Réunion se veut une occasion de dialogue actif et spontané. De ce fait, des interventions brèves, n'excédant pas trois minutes, sont souhaitées. Il n'y aura pas de liste d'orateurs établie à l'avance. En plénière, les participants pourront signaler leur souhait de prendre la parole en remplissant le formulaire d'inscription déposé sur leur bureau.

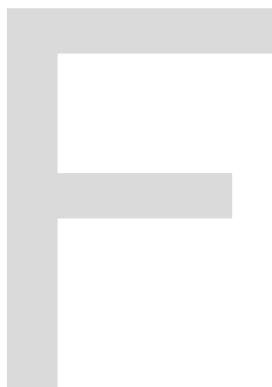
### II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

*samedi 17 octobre 2015*

#### **Première séance: 14 h.30 à 18 heures**

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Activités relatives à l'égalité des sexes lors des Assemblées de l'UIP**
  - a) Travaux du Comité de coordination des femmes parlementaires à ses précédentes sessions  
Les participants seront informés des délibérations du Comité de coordination à sa séance du 30 mars, à Hanoï, ainsi qu'à sa séance du 17 octobre 2015, à Genève.
  - b) Travaux et recommandations du Groupe du partenariat entre hommes et femmes
  - c) Questions diverses

Les débats sous ce point s'achèveront à 15 heures.



### 3. Contribution aux travaux de la 133<sup>ème</sup> Assemblée dans l'optique de la représentation du point de vue des femmes

#### a) Contribution aux travaux de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

Les femmes parlementaires seront invitées à débattre du point suivant à l'ordre du jour de la 133<sup>ème</sup> Assemblée :

- La démocratie à l'ère numérique et la menace pour la vie privée et les libertés individuelles

La rapporteuse de la Commission permanente, Mme Ms. B. Jónsdóttir, lancera le débat.

Sur recommandation du Comité de coordination, les participants éliront une rapporteuse pour présenter le rapport de la Réunion des femmes parlementaires.

La rapporteuse sera ensuite chargée par la Réunion de préparer, en concertation avec la Présidente du Comité de coordination, les amendements à présenter pendant le débat général de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme (le dimanche 18 octobre).

Les débats sous ce point s'achèveront à 16 h.30

#### b) Contribution au débat général de la 133<sup>ème</sup> Assemblée

Les femmes parlementaires seront invitées à débattre de la dimension de genre dans le cadre du thème du débat général de l'Assemblée intitulé "Des migrations plus justes, plus sensées et plus humaines : un impératif économique et moral".

Deux orateurs seront invités à parler de la dimension du genre dans les migrations et des meilleurs moyens de répondre aux difficultés particulières auxquelles les femmes sont confrontées lorsqu'elles émigrent pour trouver du travail ou demander l'asile.

1. *La CEDAW et l'obligation, pour l'Etat, de respecter les droits fondamentaux des femmes en cas de migration forcée.*  
Mme Ismat Jahan, Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
2. *Ce que vivent les femmes en tant que travailleuses migrantes : perspectives et difficultés.*  
*M. Laurent de Boeck, Organisation internationale pour les migrations (OIM).*

Les débats sous ce point s'achèveront à 18 heures.

<i>mardi 20 octobre 2015</i>
------------------------------

**9 h.30 à 11 h.30**

### **DEBAT PARITAIRE SUR LE THEME DU RAPPORT PARLEMENTAIRE MONDIAL INTITULE "CONTROLE PARLEMENTAIRE ET VOLONTE POLITIQUE"**

Tous les délégués présents à la 133<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP sont invités à participer à ce débat.

#### **Deuxième séance : 11 h.30 à 13 heures**

#### 4. L'avenir de la Réunion des femmes parlementaires et de son Comité de coordination

- a. Le Comité de coordination présentera aux participants un rapport sur les modifications à apporter au Règlement de la Réunion des femmes parlementaires et à celui du Comité de coordination
- b. Point sur la campagne *Je suis parlementaire, mon pouvoir pour le pouvoir des femmes* : les participants discuteront des initiatives qui peuvent être prises par les parlementaires des deux sexes pour renforcer la représentation des femmes dans les parlements.

Les débats sous ce point s'achèveront à midi.

#### 5. La CEDAW et la RCS 1325 : L'égalité entre hommes et femmes est indispensable à la paix et à la sécurité durables

Un membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes informera la Réunion des récentes évolutions des travaux de ce Comité ainsi que de sa coopération avec les parlements et l'UIP. Cette présentation sera suivie d'une séance de questions/réponses. Les participants discuteront

aussi de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, à l'occasion de l'examen de son application mené en 2015 pour son quinzième anniversaire.

Pour lancer la discussion, deux orateurs seront invités :

1. Mme Lia Nadaraia, membre du Comité de la CEDAW, "*La convention CEDAW et sa recommandation générale No. 30 en tant que référence pour la promotion de l'égalité des sexes en matière de paix et de sécurité*".
2. M. Ekwee Ethuro, Président du Sénat du Kenya.

Les débats sous ce point s'achèveront à 13 heures.

## **6. Prochaine réunion des femmes parlementaires**